



**REGLES DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK
2022
SPRINT**

Senior, moins de 23 ans (U23), moins de 18 ans (U18),
moins de 17 ans (U17)

Table des matières

1 PREAMBULE.....	4
2 PROPOSITION DE SELECTION - EQUIPE DE FRANCE SPRINT.....	4
2.1 Comité de sélection.....	4
2.2 Proposition de sélection et composition des équipages du collectif Senior.....	5
2.3 Proposition de sélection du collectif U23.....	5
2.4 Proposition de sélection du collectif U18.....	5
2.5 Proposition de sélection pour les Olympiques Hopes (moins de 17 ans).....	6
2.6 Pour les épreuves internationales universitaires.....	6
3 Diffusion des sélections équipe de France sprint.....	6
Annexe 1 : Parcours d'accès aux courses de sélection nationales.....	7
1 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT senior et U23.....	7
2 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT U18.....	8
3 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT pour les Olympiques Hopes et les championnats du Monde universitaire.....	8
Annexe 2 : Organisation des courses de sélection nationale.....	9
1 Courses de sélection pour les équipes de France Senior, U23 et U18.....	9
Dates et lieu.....	9
Programme prévisionnel des courses de sélection SPRINT :.....	9
2 Règlement de la compétition.....	9
3 Conditions administratives d'accès à la sélection nationale.....	10
Annexe 3 - Principe de classement et de sélection.....	11
1 Catégorie senior.....	11
2 Catégorie U23.....	12
Minima :.....	12
Constitution des équipages :.....	12
Constitution du collectif Kayak Homme U23.....	12
Constitution du collectif Kayak Dame U23.....	13
Constitution du collectif Canoë homme U23.....	13
Constitution du collectif Canoë dame U23.....	13
3 Catégorie U18.....	14
Minima :.....	14
Constitution des équipages :.....	14

Constitution du collectif Kayak Homme U18	14
Constitution du collectif Kayak Dame U18	14
Constitution du collectif Canoë homme U18	15
Constitution du collectif Canoë dame U18	15
4 Olympique hopes	15
5 Championnats du Monde universitaire.....	16
Annexe 4 - PROGRAMME D' ACTIONS EQUIPE DE FRANCE SPRINT	17
1 Programme d' action EQF Senior	17
2 Programme d' action EQF U23 / U18	17
3 Programme d' action EQF Olympic Hopes	17
4 Programme d' action EQF Universitaire	17
5 Modalité de participation au programme d' action.....	17

1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélection qui permettront d'identifier les meilleur.e.s athlètes français.e.s capables d'atteindre les objectifs de l'Équipe de France SPRINT, lors de la saison sportive internationale 2022.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale.

L'engagement quotidien est une priorité dans la formation et la préparation des athlètes pour qu'une majorité de pagayeur.euse.s français.e.s, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de chaque discipline.

En 2022, l'objectif principal de l'Équipe de France SPRINT est d'optimiser la capacité à performer en finales A et à monter sur les podiums dans les distances olympiques lors des différentes échéances internationales des différentes catégories d'âge.

La performance individuelle / d'équipage et le niveau d'exigence lors d'un événement international majeur, demeurent les deux principales références sur lesquelles reposent les principes de sélection.

Les règles de sélections sont un élément clef de la construction de la réussite des JOP de paris 2024.

Pandémie de COVID-19 - nous n'avons à ce jour aucune certitude sur le fait que la saison 2022 pourra se dérouler sans effet ni conséquence de cette pandémie qui, à la date d'écriture des présentes règles, est encore particulièrement vive. Ce document pourra faire l'objet d'avenants afin de clarifier le processus de sélection dans le cas où certains points n'auraient pas été couverts en cas d'ajustement nécessaire.

2 PROPOSITION DE SELECTION - EQUIPE DE FRANCE SPRINT

2.1 Comité de sélection

Le 16 décembre 2021, le Bureau Exécutif de la Fédération (BEX) a validé la proposition du DTN d'établir un comité de sélection.

L'objet du comité de sélection est d'accompagner le DTN dans sa prise de décision.

L'objectif que se fixe le comité de sélection est de sélectionner :

- ✓ Sélectionner les meilleur.e.s sprinter.euse.s français.e.s
- ✓ Constituer les meilleurs équipages français
- ✓ Identifier les épreuves olympiques dans lesquelles les bateaux français démontrent une capacité à s'orienter vers les podiums internationaux
- ✓ Assurer la compétitivité internationale des athlètes représentant les EQF sprint

Le comité de sélection est composé de :

- ✓ Du Directeur Technique National
- ✓ Du secrétaire général de la fédération
- ✓ Des conseiller.e.s haute performance de l'ANS en charge du canoë Kayak
- ✓ D'un technicien expert désigné par le DTN, avec avis consultatif.

Le comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie peut proposer une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans l'objectif de faire performer l'équipe de France.

2.2 Proposition de sélection et composition des équipages du collectif

Senior

Etape 1 : Proposition de sélection :

- Les chefs de projet de chaque catégorie (Kayak Homme, Kayak Dame, Canoë Homme et Canoë Dame) proposent une sélection sur la base des résultats aux courses de sélections sénior.

Etape 2 : Proposition de composition des équipages :

- A la suite de la validation par le comité de sélection de la proposition de sélection des athlètes dans chaque catégorie, un temps de constitution des équipages sera mis en place par les chefs de projets. Il permettra de confirmer la composition des équipages inscrits aux coupes du Monde.

Etape 3 : Le collectif Senior pour les championnats du Monde et championnats d'Europe sera confirmé à la suite des coupes du Monde n°1 et n°2 suivant les minimas de performance fixés en annexe 3.

Les 3 étapes sont validées par le comité de sélection.

Les athlètes U23 sélectionné.e.s dans le collectif Senior seront centré.e.s sur l'objectif senior.

2.3 Proposition de sélection du collectif U23

Etape 1 : Proposition de sélection :

- Le chef de projet jeune propose une sélection sur la base des résultats aux courses de sélection U23. Cette sélection est guidée par la réalisation des minimas fixés en annexe 4.

Etape 2 : Proposition de composition des équipages :

- A la suite de la validation par le comité de sélection de la proposition de sélection des athlètes dans chaque catégorie, un temps de constitution des équipages sera mis en place par le chef de projet jeune. Il permettra de confirmer la composition des équipages inscrits aux championnats d'Europe et du Monde.

2.4 Proposition de sélection du collectif U18

Etape 1 : Proposition de sélection :

- Le chef de projet jeune propose une sélection sur la base des résultats aux courses de sélection U18. Cette sélection est guidée par la réalisation des minimas fixés en annexe 4.

Etape 2 : Proposition de composition des équipages :

- A la suite de la validation par le comité de sélection de la proposition de sélection des athlètes dans chaque catégorie, un temps de constitution des équipages sera mis en place par le chef

de projet jeune. Il permettra de confirmer la composition des équipages inscrits aux championnats d'Europe et du Monde.

2.5 Proposition de sélection pour les Olympiques Hopes (moins de 17 ans)

Une attention particulière est portée sur les Olympiques Hopes dans la mise en place de la stratégie 2028, 2032,

Etape 1 : Proposition de sélection

- Le chef de projet jeune propose une sélection sur la base des résultats aux championnats de France de sprint.

Etape 2 : Proposition de composition des équipages :

- A la suite de la validation par le comité de sélection de la proposition de sélection des athlètes dans chaque catégorie, un temps de constitution des équipages sera mis en place par le chef de projet jeune. Il permettra de confirmer la composition des équipages

2.6 Pour les épreuves internationales universitaires

Le championnat du Monde universitaire 2022 aura lieu à Bydgoszcz (Pologne) du 16 au 18 septembre 2022.

La proposition de sélection sera effectuée sur la base des résultats aux championnats de France de Sprint, et après analyse des résultats par le directeur de la performance, en liaison avec le chef de projet jeune.

Cette action ne sera pas prise en charge par la FFCK.

3 Diffusion des sélections équipe de France sprint

La liste des athlètes proposé.e.s à la sélection sera diffusée à l'issue des réunions du Comité de sélection et sera publiée sur le site internet de la Fédération

26 avril 2022 - Comité de sélection n°1 : Senior, U23, U18 (validation de la proposition de sélection pour les coupes du Monde)

6 mai 2022 – Comité de sélection n°2 : Senior (validation de la composition des équipages pour les coupes du Monde)

2 juin 2022 - Comité de sélection n°3 : Senior (confirmation des participations aux championnats du Monde et d'Europe) / U18, U23 (validation de la composition des équipages)

Juillet 2022 – comité de sélection n°4 : Olympique Hopes (validation de la proposition de sélection)

Annexe 1 : Parcours d'accès aux courses de sélection nationales

1 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT senior et U23

	Kayak Homme	Kayak Dames	Canoë Homme	Canoë Dame
Athlètes Senior et U23 du Collectif France 2021/2022	Edgar GRYGORIAN Etienne HUBERT Francis MOUGET Guillaume BURGER Jérémy LERAY Jules BRECIN (U23) Guillaume KELLER Maxime BEAUMONT Quilian KOCH (U23) Robin SALIBA (U23) Steven HENRY (U23)	Claire BREN Lea JAMELOT Manon HOSTENS Margot MAILLET Romane CHARAYRON (U23) Sarah GUYOT Vania PAOLETTI	Adrien BART Loïc LEONARD	Eugénie DORANGE Laura RUIZ (U23) Loelie WAEKENS (U18) Ombeline DHE (U23)
Athlètes sélectionnés en Equipe de France senior, U23 et U18 (athlètes né.e en 2003)	Franck LE MOEL Guillaume LE FLOCH DECORCHEMONT Pierrick BAYLE Cyrille CARRE	Capucine DUBUT (U23) Margaux BRISWALTER Marie HUGET (U23) Louise SESMAT (2003) Goundo PALIBRK DOUCOURE (2003)	Clément JACQUET (U23) Lucas LAROCHE (U23) Tom SEGAX (U23) César BECASSEAU (U23) Laelien WAEKENS (2003) Simon BOICHUT (2003)	Anais CATTELET Axelle RENARD (U23)
En sus des présélectionnés ci-dessus Premier.e aux championnats de France senior 2021	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Maxime LEBON	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Pauline FRESLON	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Frantz VASSEUR	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 et 200 : Mathilde RIVOAL
En sus des présélectionnés ci-dessus Premier.e à la finale de l'open SEN 2021	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 1000 : Quentin BONNETTAIN Mono 400 : Isaac BOWRING (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Amélie LE SCLOTOUR	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 1000 : Remi BOULARDOT Mono 400: cf athlètes U23	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 et 200: Marine SANSINEA
En sus des présélectionnés ci-dessus 2 premiers Finales open Jeune 2021 (toujours U23 en 2022)	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 1000 : Julien DELAPORTE (U23) Mono 400 : Hector HENOT (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Mathilde FOREST (U23) Amélie GEOFFRIN (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 1000 : Mathias BOURREAU (U23) Mathéo RUIZ (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Mono 500 : Cf sélection U18 Mono 200 : Cf sélection U18
En sus des présélectionnés ci-dessus Top 3 championnats de France U23 2021 (mono 500m) (toujours U23 en 2022)	En sus des présélectionnés ci-dessus Bastien GUILLOU (U23) Maxime MARGELY (U23) Titouan LEMEIGNEN (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Salya LEFOULON (U23) Maud DENAIS (U23) Dorine BONNOT (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Tom FORTERRE (U23) Benjamin COURBET (U23) Thomas ANTOINE (U23)	En sus des présélectionnés ci-dessus Flore CAUPIN (U23) Clémence LEBLANC (U23) Claire BILLAU (U23)
Quotas possible sur Open de Mars 2022*	Maximum de 4 quotas dont au moins 2 U23	Maximum de 8 quotas dont au moins 5 U23	Maximum de 2 quotas dont au moins 1 U23	Maximum de 7 quotas dont au moins 4 U23

(*) le niveau de performance par rapport à la liste des athlètes autorisés à courir sera pris en compte pour valider l'acquisition du quota sur l'open de Mars 2022.

L'accès à l'open de mars est ouvert à l'ensemble des athlètes listé.e.s ci-dessus et aux finalistes A et B des championnats de France. Pour les athlètes qui ne seraient pas identifié.e.s par ce cadrage, un dossier peut être envoyé à l'adjoint au directeur de la performance François During (fduring@ffck.org) avant le 28/02/2021.

2 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT U18

	Kayak Homme	Kayak Dames	Canoë Homme	Canoë Dame
Athlètes U18 du Collectif France 2021/2022				WAEKENS Loelie
Athlètes sélectionné.e.s en Equipe de France U18 2021 (née en 2004 et après)	LANEE Marin MADELAINE Julien VIDEIRA Paul Arthur CESHIN Titouan	GEORGEON Pauline LESCALIER Alicia	FLAMENT Victor	NICOT Amélie SCOTTE Anaëlle
Athlètes sélectionné.e.s aux Olympic Hopes en 2021	MARTIN Noé BRIEND Lucas LAFFOREST Théo CORDIER Pierre	GEORGEON Valentine VIDEIRA Alizée RUMINSKI Marion BONNAVEAU Marine LEGOFF Katia	DERREY Tom JEANNEST Nathan HOUEL Jules ODUILL Liam DRECOURT Damien MATHELY Jules	NICOT Chloé SAUVAGE Lunna LOPEZ Amalia
Athlètes sélectionnés des championnats de France 2021 (3 premier.e.s junior.e.s né.e.s en 2004 sur 500m hors pré-sélectionnés ci-dessus)	PICHANCOURT Arthur PERROT Alexis BOUKPETIT Nathanaël	FRECHOU Inès ROBERT Louna GAUTIER Manon	LACAMBRE Flavien RIPOCHE Baptiste DANIEL LAMAZIERE Noé	FICHEUX Anna JOEDICKE Gaëla KOLB Lou
Athlètes sélectionnés des championnats de France 2021 (3 premier.e.s cadet.te.s sur 500m hors pré-sélectionnés ci-dessus)	BRIEN Lucas ALLARD Thibaut MANISZEWSKI Anatole	TAILFER Lucie ROBERT Zoé BONNAVEAU Justine	BARDON Pierre DOBARD Corentin WLODY Willy	RUIZ Clara FROMENT Maelle GENEIX Alienor
Quotas possibles sur Open de Mars 2022	Maximum de 4 quotas U18 dont au moins 2 U15	Maximum de 5 quotas U18 dont au moins 2 U15	Maximum de 5 quotas U18 dont au moins 2 U15	Maximum de 6 quotas U18 dont au moins 3 U15

(*) le niveau de performance par rapport à la liste des athlètes autorisé.e.s au courir sera pris en compte pour valider l'acquisition du quotas sur l'open de Mars 2022.

L'accès à l'open de mars est ouvert à l'ensemble des athlètes listé.e.s ci-dessus et aux finalistes A et B des championnats de France. Pour les athlètes qui ne seraient pas identifiés par ce cadrage, un dossier peut être envoyé à l'adjoint au directeur de la performance, François During (fduring@ffck.org) avant le 28/02/2021.

3 Récapitulatif des athlètes autorisé.e.s à participer aux courses de sélection nationales SPRINT pour les Olympiques Hopes et les championnats du Monde universitaire

Les courses de sélections nationales SPRINT pour le collectif « Olympique hopes » auront lieu pendant le championnat de France 2022 qui se dérouleront sur le bassin de Vichy du 9 au 13 juillet 2022.

Les conditions administratives d'accès aux sélections nationales sont donc identiques aux conditions d'accession au championnat de France.

Annexe 2 : Organisation des courses de sélection nationale

1 Courses de sélection pour les équipes de France Senior, U23 et U18

Dates et lieu

Les courses de sélections nationales SPRINT, pour le collectif senior, U23 et U18, auront lieu sur le bassin de Vaires-sur-Marne du 22 au 24 Avril 2022.

Programme prévisionnel des courses de sélection SPRINT :

Ce programme sera confirmé lors de la publication du bulletin officiel des courses de sélection.

PROPOSITION DE PROGRAMME SELECTIONS SENIORS, U23, U18 2022			
JOUR 1 - Vendredi Après Midi		JOUR 2 - Samedi Après Midi	
KHJ	Séries K1HJ 1000M	KH S. U23	Séries K1H 500m
KH S. U23	Séries K1H 1000M	KD S. U23	Séries K2D 500M
CHJ	Séries C1HJ 1000M	CD OPEN	Finales C2D 500m
CH S. U23	Séries C1H 1000M		PARACANOE
KDJ	Séries KDJ 500M	KHJ	Demi Finales K1HJ 500M
KD S. U23	Séries K1D 500m	CHJ	Séries C1HJ 500M
		CH S. U23	Finales (n°2) C1H 500m
KHJ	Finales K1HJ 1000M	KDJ	F2 KDJ 500M
KH S. U23	Finales K1H 1000M	KH S. U23	Demi Finales K1H 500M
CHJ	Finales C1HJ 1000M	KD S. U23	Finales K2D 500M
CH S. U23	Finales C1H 1000M	CD OPEN	Séries C1D 500m
KD S. U23	Finales (n°1) K1D 500m		
JOUR 2 - Samedi Matin		JOUR 3 - Dimanche Matin	
KH S. U23	Séries K2H 500m	KH S. U23	Finales K1H 500M
CH S. U23	Séries C1H 500m	KHJ	Finales K1HJ 500M
CD OPEN	Séries C1D 200m	CHJ	Finales C1HJ 500M
	PARACANOE	CD OPEN	Finales C1D 500M
KDJ	Finales (n°1) KDJ 500M	JOUR 3 - Dimanche Apres Midi	
KD S. U23	Finales (n°2) K1D 500m	Temps dédié en cas de fait de course	
KHJ	Séries K1HJ 500M		
KH S. U23	Finales K2H 500m		
CH S. U23	Finales (n°1) C1H 500m		
CD OPEN	Finales C1D 200m		
	PARACANOE		

2 Règlement de la compétition

Les points non traités dans ce document relèvent des règlements d'activité de la Fédération Française de Canoë Kayak puis de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accès, les juges et officiels ainsi que toutes informations utiles au bon déroulement des compétitions.

3 Conditions administratives d'accès à la sélection nationale

- ✓ Être licencié.e à la FFCK
- ✓ Avoir payé ses factures à la FFCK,
- ✓ Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- ✓ **Pour tous les athlètes, avoir confirmé en ligne sa participation** aux courses de sélection.
L'inscription est gratuite
- ✓ **Avoir signé la convention SHN 2022 et être à jour des obligations qui en découlent.**

Annexe 3 - Principe de classement et de sélection

1 Catégorie senior

Sur la base des résultats des courses de sélection nationales organisées à Vaires sur Marne du 22 au 24 avril 2022.

	Kayak	Canoë
Sélection Collectif Senior	<p>Identification des athlètes pour la phase de coupe du Monde :</p> <p>Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 premiers K2 500m - 2 premiers K1 500m (hors athlètes identifiés en K2 500m) - Premier K1 1000m <p>Femme</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 première K2 500m - 2 à 4 première K1 500m (hors athlètes identifiés en K2 500m) (classement basé sur l'addition des places sur les deux finales K1 500 – en cas d'égalité, la course numéro 2 départage) - le choix de 3 à 4 athlètes sera basé sur une performance a moins de 102% du 1^{er} K1 500m <p>Identification des athlètes pour les championnats du Monde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bateaux dans les 8 premières nations dans les épreuves olympiques sur les coupes du Monde 1 ou 2 seront proposés à la sélection pour les championnats du Monde <p>Identification des athlètes pour les championnats d'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bateaux dans les 12 premières nations dans les épreuves olympiques sur les coupes du Monde 1 ou 2 seront proposés à la sélection pour les championnats d'Europe 	<p>Identification des athlètes pour la phase de coupe du Monde :</p> <p>Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier C1 1000m - 2 premiers C1 500m de bordée différente (hors athlètes identifiés en C1 1000m) (classement basé sur l'addition des places sur les deux finales C1 500 – en cas d'égalité, la course numéro 2 départage) <p>Femme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première C2 500m - Première C1 200m <p>Identification des athlètes pour les championnats du Monde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bateaux dans les 8 premières nations dans les épreuves olympiques sur les coupes du Monde 1 ou 2 seront proposés à la sélection pour les championnats du Monde <p>Identification des athlètes pour les championnats d'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bateaux dans les 12 premières nations dans les épreuves olympiques sur les coupes du Monde 1 ou 2 seront proposés à la sélection pour les championnats d'Europe

* les courses en monoplace aideront à la décision pour la constitution des équipages inscrits sur les coupes du Monde 1 et 2.

Le travail de composition des équipages, sur la base des athlètes proposés à la sélection suite aux courses du 22 au 24 avril, sera réalisé sur la base de journées test prévues entre le 28 avril et le 5 mai.

2 Catégorie U23

Sur la base des résultats des courses de sélection nationales organisées à Vaires sur Marne du 22 au 24 Avril 2022.

Minima :

L'objectif est de constituer une équipe de France performante sur les échéances internationales (Finales A et Médailles). L'idée est d'augmenter le niveau de jeu des sportif.ve.s et de ne pas se contenter d'être les meilleur.e.s français.e.s.

La catégorie U23 est une transition vers l'équipe de France Senior pour apprendre à gagner à l'international.

Un critère de performance servira de guide et d'aide à la décision pour proposer les athlètes en Equipe de France Sprint U23.

Les éléments suivants seront pris en compte dans la décision :

- Le niveau de la catégorie senior
- Le contexte de course (environnement, météo...)
- Selon l'âge des sportif.ve.s (en début d'U23 ayant réalisé des performances en U18)

Un pourcentage de base sera défini par la moyenne des 3 premiers temps des finales A seniors. (Base Senior = moyenne des trois 1^{er} Chronos = le 100%). Cette approche sera faite catégorie par catégorie.

La sélection U23 s'appuiera en priorité sur les athlètes finalistes A en monoplace, ayant réalisé une performance à **102% maximum, de la « base senior de la catégorie »**.

Selon les résultats, dans un second temps, les performances des U23 en Finale B seront étudiées.

Constitution des équipages :

Puisque le processus senior s'appuiera et sélectionnera sur des épreuves biplaces (KH, KD, CD), il paraît difficile de proposer une épreuve d'équipage dédiée exclusivement aux U23.

Les équipages U23 seront donc composés à partir de l'effectif sélectionné en monoplace.

A l'issue des sélections, des journées « entraînement/tests » seront réalisées au mois de mai sur le Pôle France Relève de Cesson Sévigné (ou autre site). Ces journées serviront à choisir les meilleures combinaisons possibles.

Constitution du collectif Kayak Homme U23

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
K1 1000m	1 ^{er} U23 du K1 1000m L'athlète identifié en K1 1000 pourra être considéré dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	K1 1000 SEN

K2 500m	Le K2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 SEN K1 1000 SEN
K4 500m	Le K4 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 SEN K1 1000 SEN

Constitution du collectif Kayak Dame U23

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
K1 500m	1 ^{ère} U23 du K1 500m	K1 500 SEN
K2 500m	Le K2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 SEN
K4 500m	Le K4 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 SEN

Constitution du collectif Canoë homme U23

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
C1 1000m	1 ^{er} U23 du C1 1000m L'athlète identifié en C1 1000 pourra être considéré dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	C1 1000 SEN
C2 500m	Le C2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Si les équipiers sont d'un même bordé et que le potentiel de performance n'est pas évident comparé à une composition « traditionnelle », l'athlète de bordée différente issu du classement C1 500 sera proposé à la sélection. Les journées « entraînements/tests » pourront servir d'aide à a décision.	C1 500 SEN C1 1000 SEN

Constitution du collectif Canoë dame U23

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
C1 200m	1 ^{er} U23 du C1 200m L'athlète identifiée en C1 200 pourra être considérée dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	C1 200 SEN
C2 500m	Le C2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas. Si les équipières sont d'un même bordé et que le potentiel de performance n'est pas évident comparé à une composition « traditionnelle », l'athlète de bordé différent issue du classement C1 500 sera proposée à la sélection. Les journées « entraînements/tests » pourront servir d'aide à a décision.	C1 200 SEN C1 500 SEN

3 Catégorie U18

Sur la base des résultats des courses de sélection nationales organisées à Vaires sur Marne du 22 au 24 Avril 2022.

Minima :

La catégorie U18 est l'un des points clé dans la formation des futur.e.s potentiel.le.s internationaux seniors. Nous souhaitons dès cette étape de formation poser l'exigence particulière de la confrontation internationale.

L'objectif est de constituer une équipe de France performante sur les échéances internationales (Finales A et Médailles). Pour cela, la sélection du collectif pour chaque catégorie sera basée sur la performance du.de la meilleur.e athlète de la catégorie. Une analyse de la densité française par catégorie sera réalisée pour confirmer la sélection.

A partir du temps de base du.de la meilleur.e athlète de la catégorie, l'équipe sera complétée des athlètes étant à un maximum de 102% du leader U18 de la catégorie.

Constitution des équipages :

Puisque le processus senior s'appuiera et sélectionnera sur des épreuves biplaces (KH, KD, CD), il paraît difficile de proposer une épreuve d'équipage dédiée exclusivement aux U18.

Les équipages U18 seront donc composés à partir de l'effectif sélectionné en monoplace.

A l'issue des sélections, des journées « entraînement/tests » seront réalisées au mois de mai sur le Pôle France Relève de Cesson Sévigné (ou autre site). Ces journées serviront à choisir les meilleures combinaisons possibles.

Constitution du collectif Kayak Homme U18

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
K1 1000m	1 ^{er} U18 du K1 1000m L'athlète identifié en K1 1000 pourra être considéré dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	K1 1000
K2 500m	Le K2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 K1 1000
K4 500m	Le K4 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500 K1 1000

Constitution du collectif Kayak Dame U18

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
K1 500m	1 ^{ère} U23 du K1 500m	K1 500
K2 500m	Le K2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas.	K1 500

	Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	
K4 500m	Le K4 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas. Les journées d'entraînement/tests viendront donner des éléments et aideront les choix.	K1 500

Constitution du collectif Canoë homme U18

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
C1 1000m	1 ^{er} U18 du C1 1000m L'athlète identifié en C1 1000 pourra être considéré dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	C1 1000
C2 500m	Le C2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnés réalisant les minimas. Si les équipiers sont d'un même bordé et que le potentiel de performance n'est pas évident comparé à une composition « traditionnelle », l'athlète de bordé différent issu du classement C1 500 sera proposé à la sélection. Les journées « entraînements-tests » pourront servir d'aide à a décision.	C1 500 C1 1000

Constitution du collectif Canoë dame U18

Epreuves cibles internationales	Critères de sélection	Epreuves supports pour la sélection
C1 200m	1 ^{er} U18 du C1 200m L'athlète identifiée en C1 200 pourra être considérée dans un projet d'équipage qui deviendrait prioritaire.	C1 200
C2 500m	Le C2 sera formé à partir des options possibles sur la base des athlètes sélectionnées réalisant les minimas. Si les équipières sont d'un même bordé et que le potentiel de performance n'est pas évident comparé à une composition « traditionnelle », l'athlète de bordé différent issue du classement C1 500 sera proposée à la sélection. Les journées « entraînements-tests » pourront servir d'aide à a décision.	C1 200 C1 500

4 Olympique hopes

Sur la base des résultats des championnats de France de vitesse 2022

	Kayak	Canoë
Sélection Collectif U15	<p>Homme Classement sur K1 500 cadet. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur K1 500 cadette Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnées.</p>	<p>Homme : Classement sur le C1 500 cadet. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur le C1 500 et C1 200 cadette. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnées.</p>

Sélection Collectif U16	<p>Homme Classement sur K1 500 cadet. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur K1 500 cadette Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p>	<p>Homme : Classement sur le C1 500 cadet. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur le C1 500 et C1 200 cadette. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p>
Sélection Collectif U17	<p>Homme Classement sur K1 500 junior. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur K1 500 junior Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p>	<p>Homme : Classement sur le C1 500 junior. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p> <p>Femme Classement sur le C1 500 et C1 200 junior. Au maximum de 2 athlètes seront sélectionnés.</p>

5 Championnats du Monde universitaire

Les athlètes seront identifié.e.s sur la base des résultats des championnats de France de vitesse 2022

Sur le K1 500 pour les Kayak hommes, les Kayaks dames et du C1 500 pour les canoës hommes.

Les athlètes seront identifiées sur la base des résultats du C1 200 pour les canoës dames.

Annexe 4 - PROGRAMME D' ACTIONS EQUIPE DE FRANCE SPRINT

1 Programme d'action EQF Senior

- ✓ Coupe du Monde n°1 du 20 au 22 mai 2022 à Racice (CZE)
- ✓ Coupe du Monde n°2 du 26 au 29 mai 2022 à Poznan (POL)
- ✓ Championnat du Monde du 3 au 7 aout 2022 à Halifax (CAN)
- ✓ Championnat d'Europe du 18 au 21 aout 2022 à Munich (GER)

2 Programme d'action EQF U23 / U18

- ✓ Championnat d'Europe U23 / U18 du 23 au 26 juin 2022 à Belgrade (CRO)
- ✓ Championnat du Monde U23 / U18 du 1 au 4 septembre 2022 à Szeged (HUN)

3 Programme d'action EQF Olympic Hopes

- ✓ Olympic Hopes du 8 au 11 septembre 2022 à Bratislava (SVK)

4 Programme d'action EQF Universitaire

- ✓ Championnats du Monde universitaire du 16 au 18 septembre 2022 à Bydgoszcz (POL) – cette action ne sera pas financée par la FFCK

5 Modalité de participation au programme d'action

Conformément à la convention 2022 - Sportif de haut niveau, chaque athlète sélectionné.e sera tenu.e de participer à l'intégralité du programme d'actions 2022 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance finale.

Dans le cas où un.e athlète ne peut honorer tout ou une partie de sa sélection sur le programme d'actions 2022 (raisons professionnelles, scolaires, santé, de comportement), le.l' athlète suivant.e au classement de la compétition de sélection peut être sélectionné.e pour tout ou une partie du programme, sur décision du comité de sélection.

Les athlètes sélectionné.e.s devront être à jour de leur suivi médical réglementaire (SMR).